

**GENDER MONITORING
2023-2024**

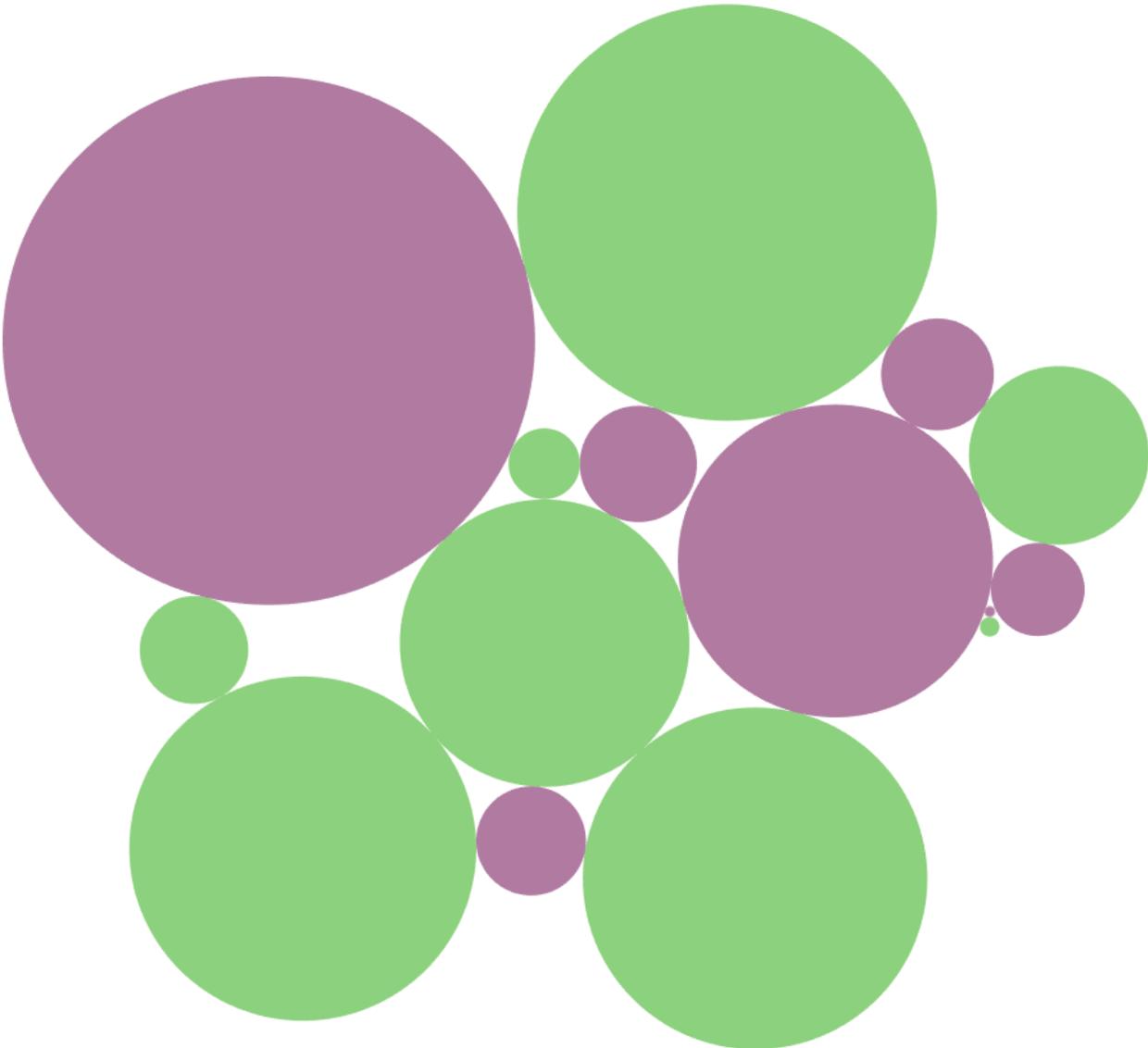


Table des Matières

Table des Matières	2
A propos du présent rapport	3
Résultats en bref	4
Vue d'ensemble	6
Étudiantes et étudiants en Bachelor	7
Étudiantes et étudiants en Master	9
Doctorantes et doctorants	11
Collaboratrices et Collaborateurs scientifiques	13
Professeures et professeurs PATT, PA et PO	14
Provenance du personnel académique	16
Personnel administratif et technique	18
Apprenties et apprentis	20
Conclusion	22
Abréviations et notes techniques.....	23

A propos du présent rapport

Le Gender Monitoring s'inscrit dans la « Stratégie pour l'équilibre des genres et l'égalité des chances entre les femmes et les hommes 2021-2024 » du Conseil des EPF et du plan d'action égalité et diversité 2021-2024 de l'EPFL. Il constitue une base pour mesurer l'impact des mesures implémentées en faveur de l'égalité entre femmes et hommes, et pour définir des objectifs et prioriser les actions en faveur de l'égalité et de la diversité dans les secteurs académique, administratif et technique.

Le « Gender Monitoring de l'EPFL 2023-2024 » est le 5^{ème} rapport global pour l'EPFL. Les statistiques détaillées pour les facultés, collèges et sections sont accessibles via une [page web dédiée](#) avec des graphiques interactifs.

Afin de mieux rendre compte de l'évolution de la représentation hommes/femmes, le monitoring intègre partout où c'est possible également les chiffres pour la période 2014 à 2023.

Résultats en bref

La Convention d'objectif 2021-2024 du Conseil fédéral pour le Domaine des EPF intègre les objectifs quantitatifs suivants en matière d'égalité entre femmes et hommes :

- 35% de femmes parmi les recrutements professoraux
- 33% de femmes dans le corps estudiantin en 2024
- 25% de femmes dans les échelons fonctionnels de cadre (≥ 10)

Recrutements professoraux :

Grâce à 37% de femmes dans les recrutements professoraux pour la période 2017-2023 et plus précisément 39% entre 2021-23, l'EPFL a vu son taux de femmes dans le corps professoral augmenter significativement de 13% en 2014 à 25% en 2023.

Evolution dans les niveaux professoraux PATT, PA et PO :

Le taux de femmes professeuses tout niveau confondu est de 25%, avec une augmentation de 5% depuis le dernier Gender monitoring de 2021.

Entre 2014 et 2023, le pourcentage de PO est passé de 8% à 20%, celui des PA de 15% à 20% et celui des PATT de 28% à 40%.

Evolution au niveau Bachelor :

Le pourcentage d'étudiantes en Bachelor n'a progressé que faiblement ces dix dernières années, passant de 28% en 2014 à 32% en 2023.

Cependant toutes les facultés ont vu le pourcentage d'étudiantes augmenter. Il est à noter que la faculté SV a un taux d'étudiantes de 60.4%, et que l'ENAC a également passé la barre des 50% (50.5%).

L'augmentation du pourcentage d'étudiantes Bachelor est en grande partie due à l'augmentation des étudiantes avec un diplôme international.

Evolution au niveau Master :

Depuis dix ans, le pourcentage d'étudiantes évolue peu parmi la population estudiantine de Master, passant de 27% en 2014 à 29% en 2023.

Le pourcentage d'étudiantes en Master varie dans certaines facultés, SB, ENAC, stagne en CDM mais il progresse en SV, STI et IC.

Comme pour le niveau Bachelor, l'augmentation du pourcentage d'étudiantes Master est en grande partie due à l'augmentation des étudiantes avec un diplôme international.

Evolution au niveau doctorat :

Entre 2014 et 2024, le pourcentage de doctorantes à l'EPFL a progressé de 29% à 33%, stagnant depuis 5 ans.

Quatre facultés voient leur taux de doctorantes augmenter (même si c'est faiblement) depuis le dernier Gender Monitoring de 2021, il s'agit de STI, IC, ENAC et SV alors que, dans le même temps, le taux de doctorantes à la faculté SB diminue de 2%.

Evolution parmi les collaboratrices et collaborateurs scientifiques :

Entre 2014 et 2023, le pourcentage de collaboratrices scientifiques (sans assistant-es doctorant-es) à l'EPFL a progressé de 23% à 26%. Ce taux oscille depuis dix ans entre 24% et 27%.

Evolution au niveau des MER

Le nombre de Maîtres d'enseignement et de Recherche (MER) a considérablement diminué ces dernières années, pour passer de 71 EPT en 2021 à 49 EPT en 2023. Le pourcentage de femmes MER ne varie que très peu et stagne à un niveau bas de 8 à 10%.

Evolution au sein du personnel administratif et technique :

Le taux de femmes au sein des deux groupes de personnel administratif et technique est resté stable ces 8 dernières années et stagne respectivement autour de 54% pour le personnel administratif, et de 24% pour le personnel technique.

Evolution au niveau des cadres :

Font partie des cadres, les employées et employés de l'EPFL rémunérés selon un échelon de fonction ≥ 10 .

Entre 2014 et 2023, la part des femmes aux échelons de cadre (hors professeures) est passé de 19% en 2014 à 27% en 2023, en augmentation de 2% depuis le dernier Gender Monitoring.

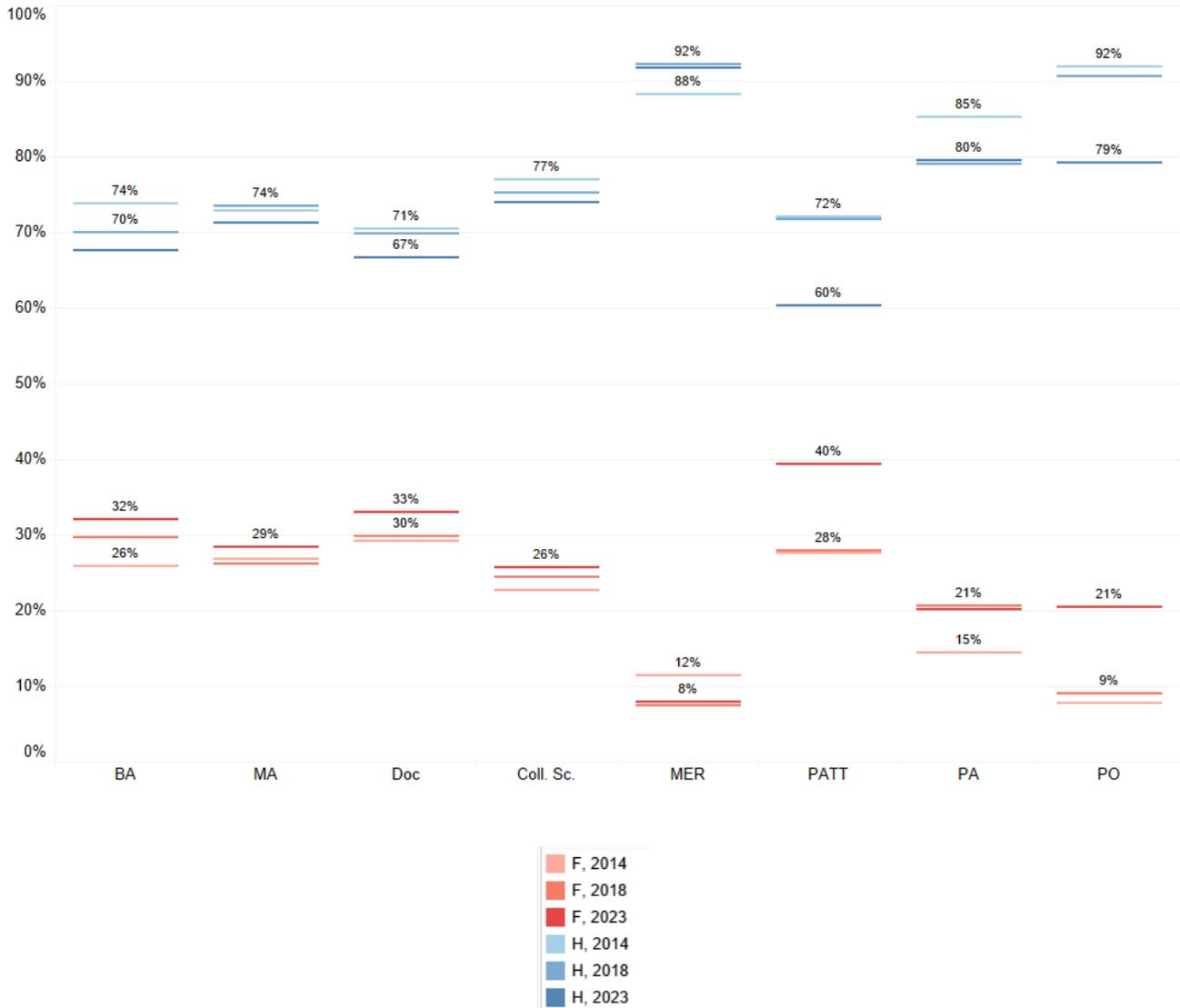
Si l'on prend en compte la définition du CEPF pour les cadres, (cadres aux échelons 10-14 et professeur·es), le taux de femmes se situe à 26.4%, au-dessus de l'objectif défini au niveau du CEPF à l'horizon 2024 (25%).

Evolution au niveau des apprenti·es :

Le taux de femmes parmi les apprenti·es à l'EPFL varie en fonction des années, mais aussi en fonction des métiers. En 2023, le pourcentage de femmes, tous métiers confondus, était de 35%, en baisse depuis le dernier Gender Monitoring.

Vue d'ensemble

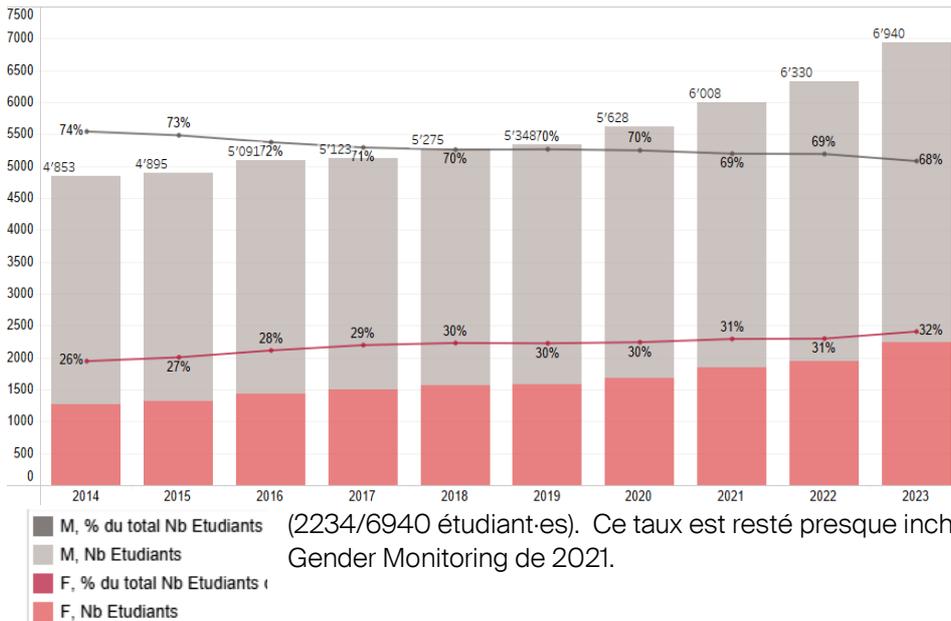
La « Vue d'ensemble » ci-dessous donne un aperçu des pourcentages d'hommes et de femmes à différents paliers de la trajectoire académique en 2014, 2018 et 2023. L'évolution détaillée est présentée dans les pages suivantes.



Étudiantes et étudiants en Bachelor

Selon la nouvelle définition du CEPF que l'EPFL suit désormais, la répartition de l'effectif étudiant ne tient plus compte des étudiantes et étudiants suisses ou étrangers en mobilité, alors que jusqu'en 2021 cette catégorie incluait ces personnes. Dans ce rapport, la nouvelle définition est appliquée rétroactivement aux années antérieures. Les chiffres peuvent donc diverger de ce qui figure dans les précédents Gender Monitoring.

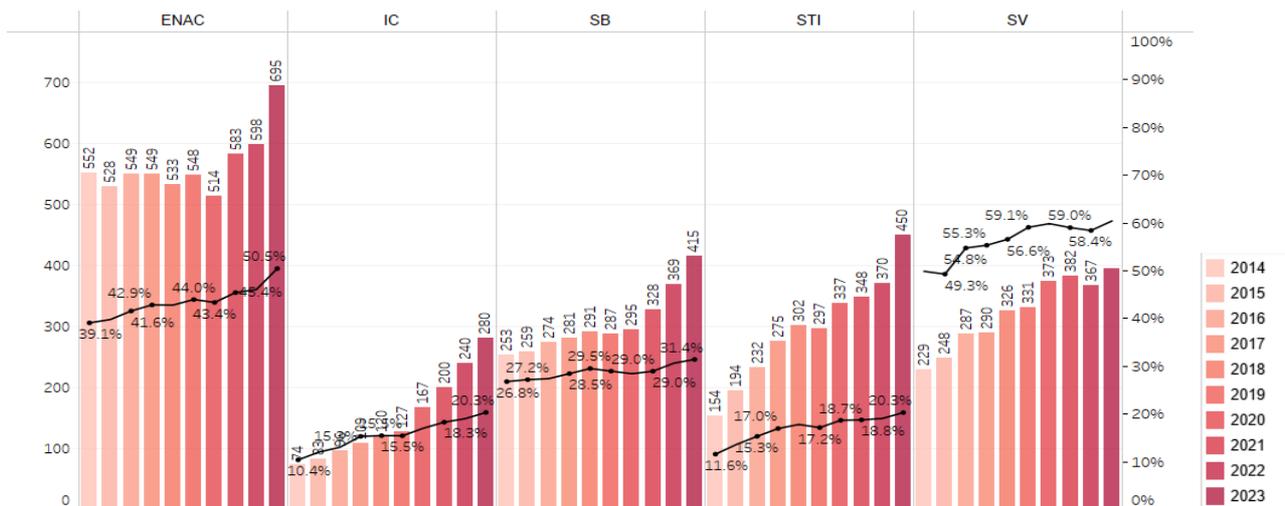
Étudiantes et étudiants en Bachelor, Nbre et %, 2014-2023



En 10 ans, le nombre d'étudiantes en Bachelor à l'EPFL a augmenté, de 1262 étudiantes en 2014, à 2234 étudiantes Bachelor en 2023. Cette augmentation s'inscrit dans une augmentation globale du corps étudiant de l'EPFL. Le pourcentage d'étudiantes n'évolue lui que lentement. Il est passé de 26% (1262/4853 étudiant-es) en 2014, à 32% en 2023

(2234/6940 étudiant-es). Ce taux est resté presque inchangé par rapport au dernier Gender Monitoring de 2021.

Pourcentage d'étudiantes Bachelor selon la faculté, 2014-2023



Toutes les facultés ont vu le nombre d'étudiantes Bachelor augmenter au cours des 10 dernières années. Les taux n'ont cependant que peu varié par rapport au Gender Monitoring 2021-22.

A l'ENAC, le taux d'étudiantes Bachelor est passé au-dessus de 50% (50.5%). Cela en fait la deuxième faculté de l'EPFL à passer la barre des 50% de femmes après celle de SV. En 2021-22, le pourcentage d'étudiantes Bachelor à l'ENAC était de 45.4%.

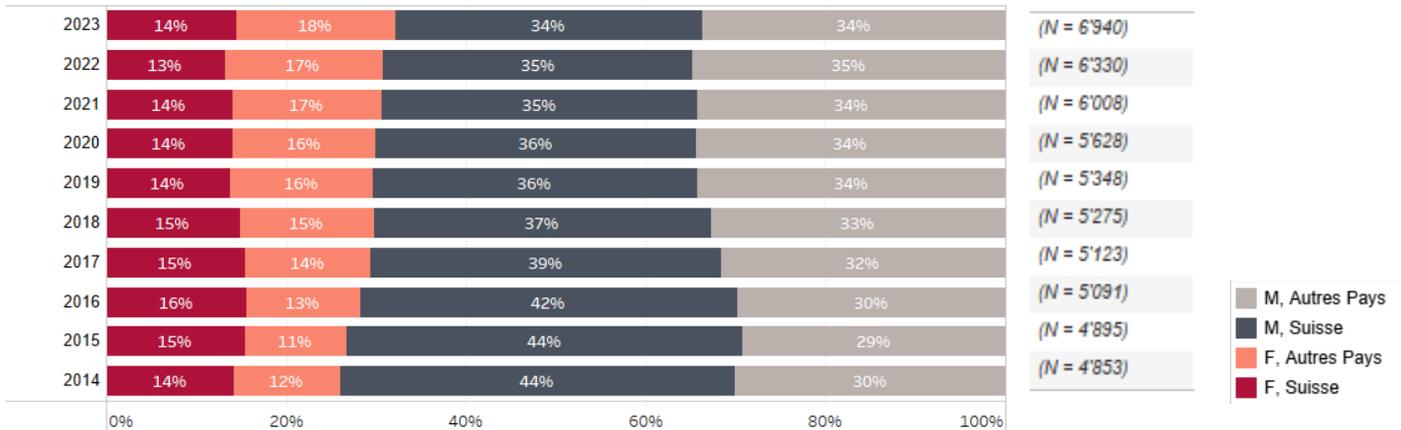
En IC le taux d'étudiantes au niveau Bachelor a quasi doublé. Il est passé de 10.4% en 2014, à 20.3% en 2023. Au dernier Gender Monitoring de 2021, la Faculté IC comptait 18% d'étudiantes Bachelor.

En STI le taux d'étudiantes est passé de 11.6% en 2014 à 20.3 % en 2023. En 2021, on comptait 18.8% d'étudiantes Bachelor en STI.

En SB, le taux d'étudiantes était à 26.8% en 2014 et affiche un taux de 31.4% 10 ans plus tard, en 2024. En 2021, le taux d'étudiantes Bachelor en SB était de 29%.

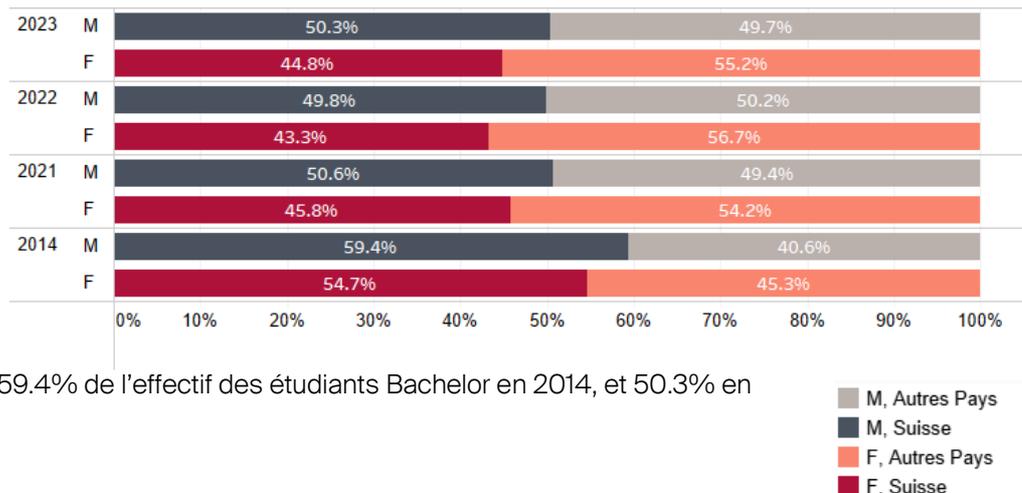
En SV les étudiantes représentent 49.9% du corps estudiantin au niveau Bachelor en 2014, et 60.4% en 2024. Au dernier Gender Monitoring de 2021, la Faculté SV comptait 58.4% s'étudiantes Bachelor.

Pourcentage d'étudiant-es selon le pays du diplôme , Bachelor, 2014-2023



L'augmentation de la population estudiantine au niveau Bachelor des dix dernières années est majoritairement due à une augmentation du nombre d'étudiantes et d'étudiants avec un diplôme international. Le pourcentage d'étudiantes et d'étudiants avec un diplôme international est passé de 42% en 2014 à 52% en 2023.

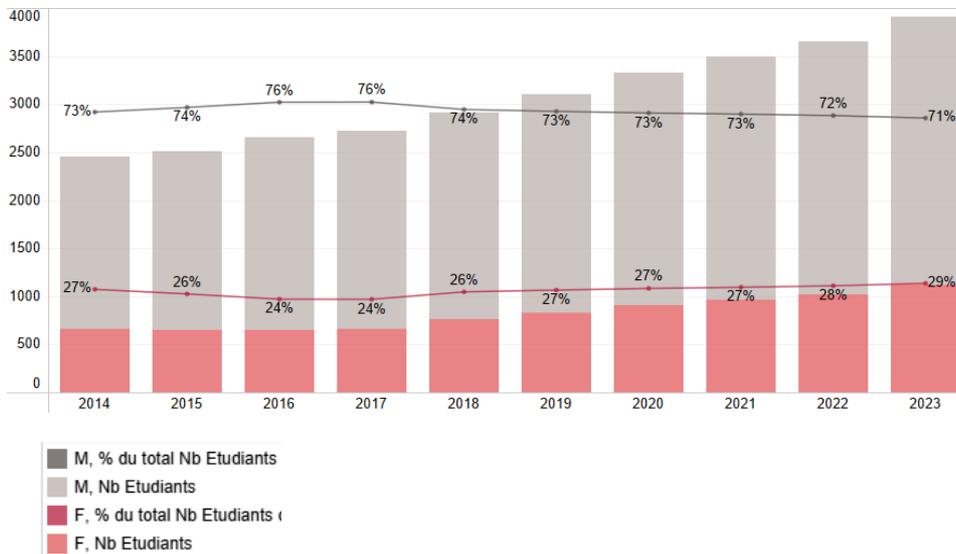
Les étudiantes en Bachelor scolarisées préalablement en Suisse¹ représentaient 54.7% de l'effectif des étudiantes en 2014 et 44.8% en 2024. Les étudiants Bachelor scolarisés préalablement en Suisse représentaient 59.4% de l'effectif des étudiants Bachelor en 2014, et 50.3% en 2024.



¹ La catégorie regroupe les étudiantes et étudiants qui ont obtenu un diplôme suisse d'accès aux études universitaires.

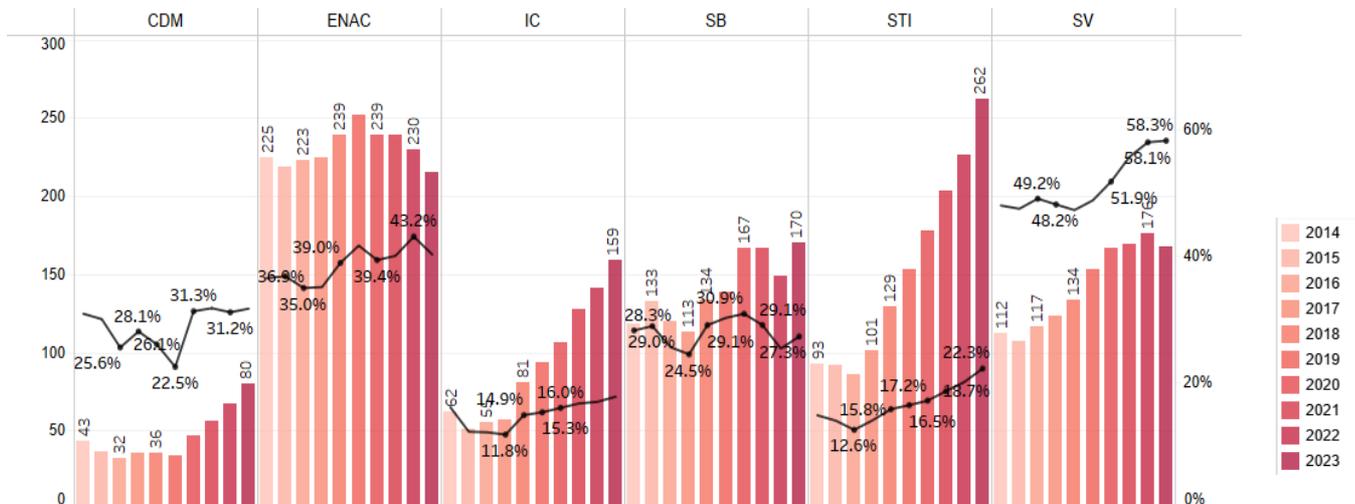
Étudiantes et étudiants en Master

Etudiantes et étudiants en Master, nombre et %, 2014-2023



L'effectif d'étudiantes en Master à l'EPFL a presque doublé en 10 ans, de 660 en 2014 à 1116 en 2024. Le pourcentage d'étudiantes n'a cependant augmenté que très peu, de 27% en 2014 à 29% en 2023. Lors du dernier Gender Monitoring de 2021, ce taux était à 27%.

Étudiantes en Master, Nbre et %, 2014-2023



Quatre des six facultés et collège ont vu le nombre d'étudiantes en Master augmenter au cours des 10 dernières années. A l'exception de la faculté SB, les facultés ont également vu le pourcentage d'étudiantes augmenter entre 2014 et 2023. Par rapport au Gender monitoring de 2021, les taux sont restés stables pour le CDM et la faculté ENAC, en léger recul dans les facultés SB, et en légère progression en IC, STI et SV.

A l'ENAC, le taux d'étudiantes est passé de 36.9% en 2014 à 40.3% 2023, un taux quasi inchangé par rapport aux 40.1% d'étudiantes Master en 2021.

En IC, le pourcentage d'étudiantes Master a été de 16.1% en 2014, et à 17.8% en 2023. En 2021, on comptait 16.7% d'étudiantes Master en IC.

En STI, le taux d'étudiantes en Master a progressé de 14.9% en 2014, à 22.3% en 2024. En 2021, on comptait 18.7% d'étudiantes Master en STI.

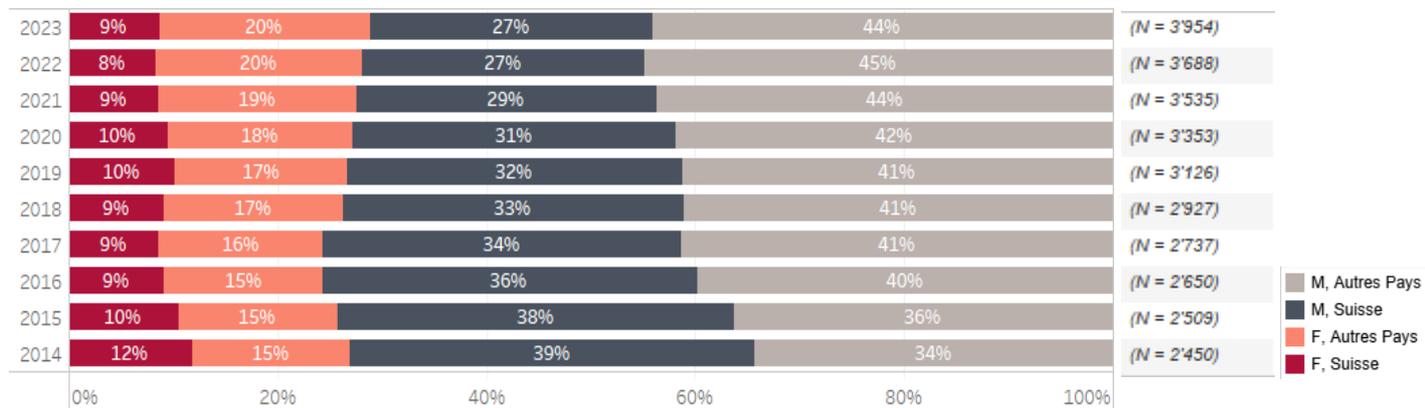
En SB, le taux d'étudiantes en Master était de 28.3% en 2014. En 2023, ce taux était de 27.3%. Lors du précédent Gender Monitoring de 2021, on comptait 29.1% d'étudiantes au niveau Master en SB.

En SV, le pourcentage d'étudiantes au niveau Master était de 48.1% en 2014. Il a progressé à 58.3% en 2023. En 2021, on comptait 55.8% d'étudiantes Master en SV.

AU CDM, le pourcentage d'étudiantes au niveau Master était de 30.9% en 2014, et encore 31.7% en 2023. En 2021, le taux d'étudiantes en Master était de 31.8% au CDM.

Le nombre d'étudiantes et d'étudiants en Master au CDH étant faible, le pourcentage d'étudiantes en Master varie grandement. Le taux d'étudiantes était de 30% en 2014, 20% en 2019, et 42% en 2021. En 2023, le taux d'étudiantes atteint 61.5%

Pays d'origine du diplôme pour les étudiantes et étudiants en Master nombre et %, 2014-2023

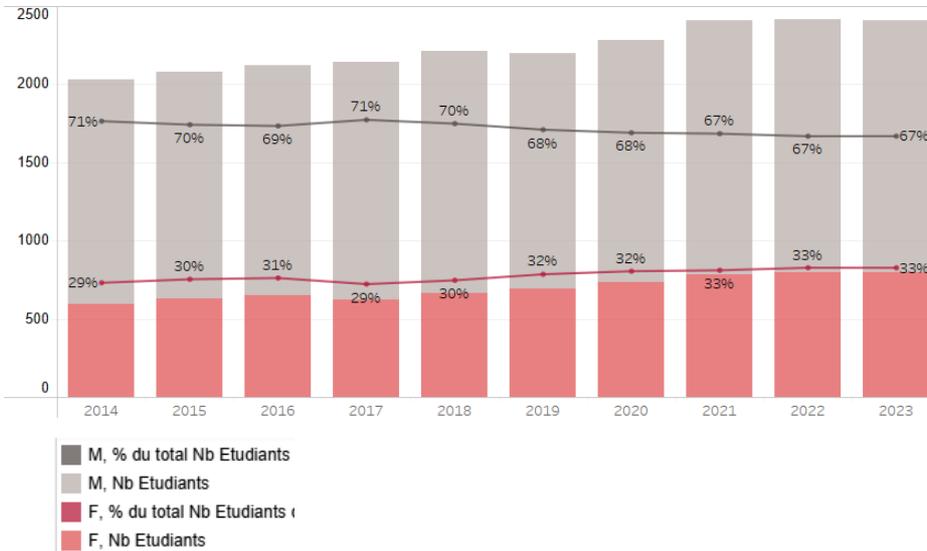


L'augmentation de la population estudiantine au niveau Master ces 10 dernières années est majoritairement due à une augmentation du nombre d'étudiantes et d'étudiants avec un diplôme étranger. Le pourcentage d'étudiantes et étudiants avec un diplôme international est passé de 49% en 2014 à 64% en 2023.

En conséquence, le pourcentage de la population estudiantine détenant un diplôme suisse est passé de 51% à 36% entre 2014 et 2023. Le recul est proportionnellement un peu plus faible chez les étudiantes (3%) que chez les étudiants Master (12%) possédant un diplôme suisse.

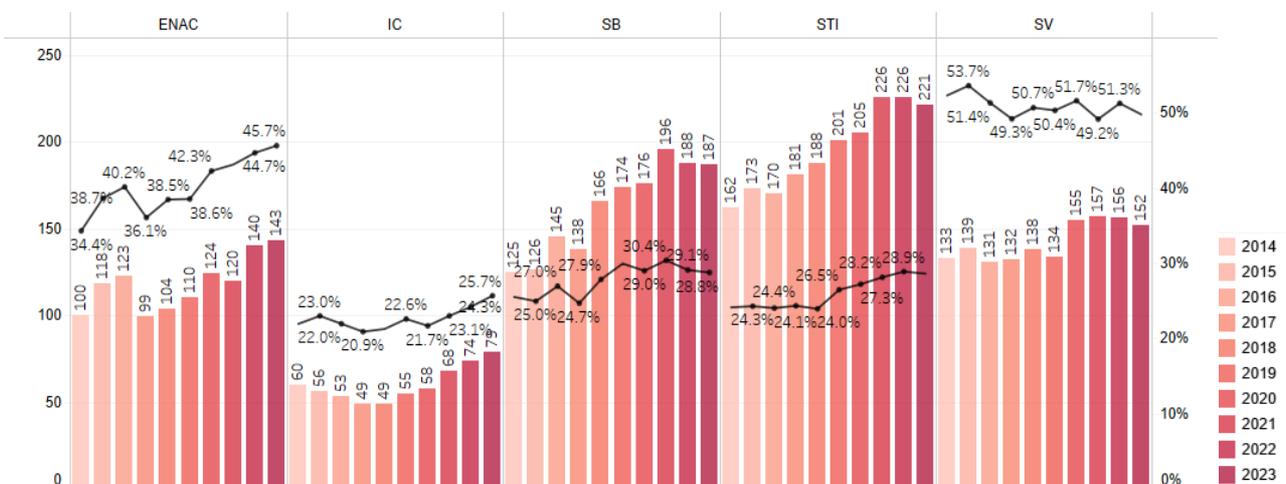
Doctorantes et doctorants

Doctorantes et doctorants, nombre et %, 2014-2023



Entre 2014 et 2023, le pourcentage de doctorantes à l'EPFL a progressé de 29% (596 / 2032 doctorant-es) à 33% (800/ 2412 doctorant-es). Ce pourcentage est stable par rapport à 2021.

Doctorantes par faculté, nombre et %, 2014-2023



Deux facultés sur cinq enregistrent une (légère) diminution du nombre et/ou du pourcentage de doctorantes par rapport au précédent Gender Monitoring de 2021, contre deux facultés qui voient augmenter le nombre et/ou le pourcentage et une qui affiche un nombre et taux quasi inchangé.

L'ENAC affichait un taux de 34% de doctorantes en 2014, et de 43.2% en 2021 au dernier Gender Monitoring. En 2023, on compte 45.7% de doctorantes à l'ENAC.

En IC, en 2014 le taux de doctorantes était de 22%. En 2023, les doctorantes en IC représentent 25.7% de l'effectif total, taux en augmentation par rapport à celui enregistré en 2021 (23.1%), au dernier Gender Monitoring.

En SB, le pourcentage de doctorantes est passé de 25.6% en 2014 à 28.8% en 2023, taux en baisse des 30.4% enregistré en 2021. Il est à noter que le taux de doctorantes en SB oscille autour de 29% depuis les cinq dernières années.

En STI, le pourcentage de doctorantes est passé de 24.2% en 2014 à 28.7% en 2023. Ce taux est similaire aux 28.2% de 2021.

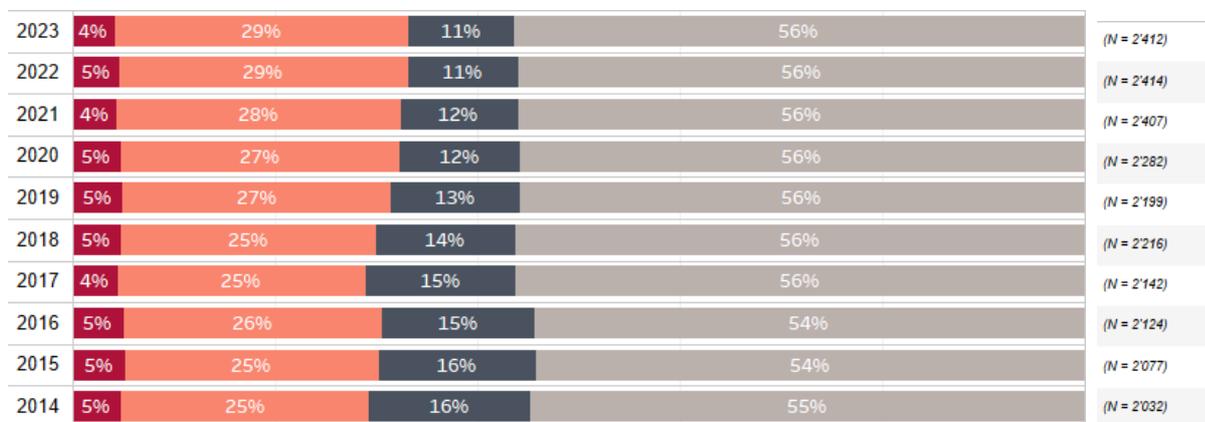
En SV, le taux de doctorantes était de 52.4% en 2014 et de 49.8% en 2023. En SV, le pourcentage de doctorantes oscille autour de la parité depuis sept ans.

Au CDM et encore plus au CDH, le nombres de doctorantes et de doctorants est relativement bas, faisant osciller les pourcentages de doctorantes et de doctorants.

Au CDM, le taux de doctorantes était de 29.1% en 2014 (16 doctorantes), et de 25.6% en 2023 (11 doctorantes), pourcentage en recul par rapport aux 26.4% (14 doctorantes) de 2021.

Au CDH, le taux de doctorantes est passé de 9% en 2019 (1 doctorante) à 29.2% en 2023 (7 doctorantes).

Doctorant-es selon le lieu d'origine du diplôme, en %, 2014-2023



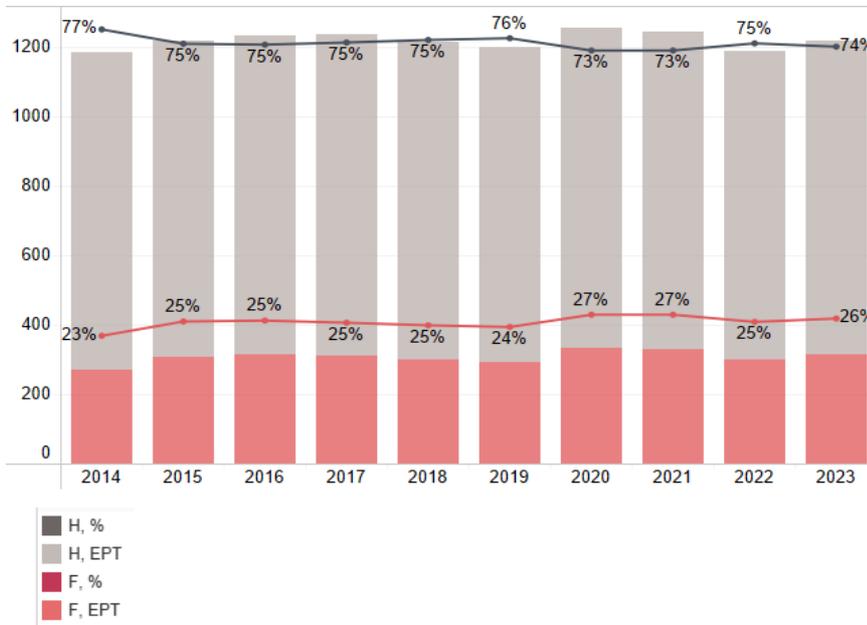
L'augmentation du nombre des doctorantes et doctorants des 10 dernières années est due à une augmentation du nombre de doctorantes et doctorants avec un diplôme étranger. Le pourcentage de doctorantes et doctorants avec un diplôme international est passé de 80% en 2014 à 85% en 2023.

Les doctorantes scolarisées préalablement en Suisse² représentaient 5% de l'effectif en 2014 et 4% en 2023. Les doctorants scolarisés préalablement en Suisse représentaient 16% de l'effectif en 2014 et 11% en 2023 (273/1610 doctorants). L'ensemble de la population de doctorantes et de doctorants avec un diplôme suisse est donc passé de 21% en 2014 à 15% en 2023.

² La catégorie regroupe les étudiantes et étudiants qui ont obtenu un diplôme suisse d'accès aux études universitaires en Suisse.

Collaboratrices et Collaborateurs scientifiques

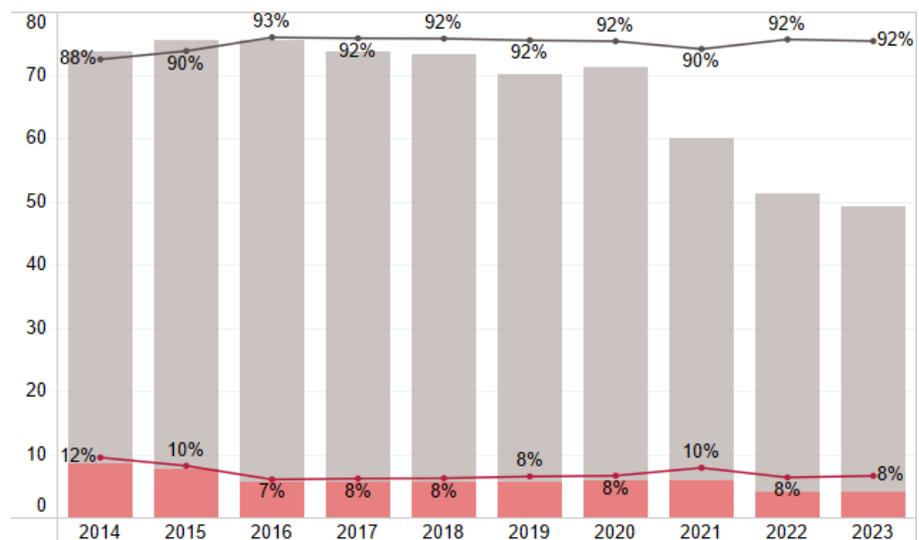
Collaboratrices et collaborateurs scientifiques (sans les assistant.e.s)
EPT et % 2014-2023



Entre 2014 et 2023, le pourcentage de collaboratrices scientifiques (EPT) à l'EPFL est passé de 23% (270.4 EPT collaboratrices/ 1186.2 EPT au total) à 26% (315 vs. 1218.2 EPT). Lors du Gender Monitoring de 2021, le taux de collaboratrices scientifiques était à 27% (330.1 vs 1243.8).

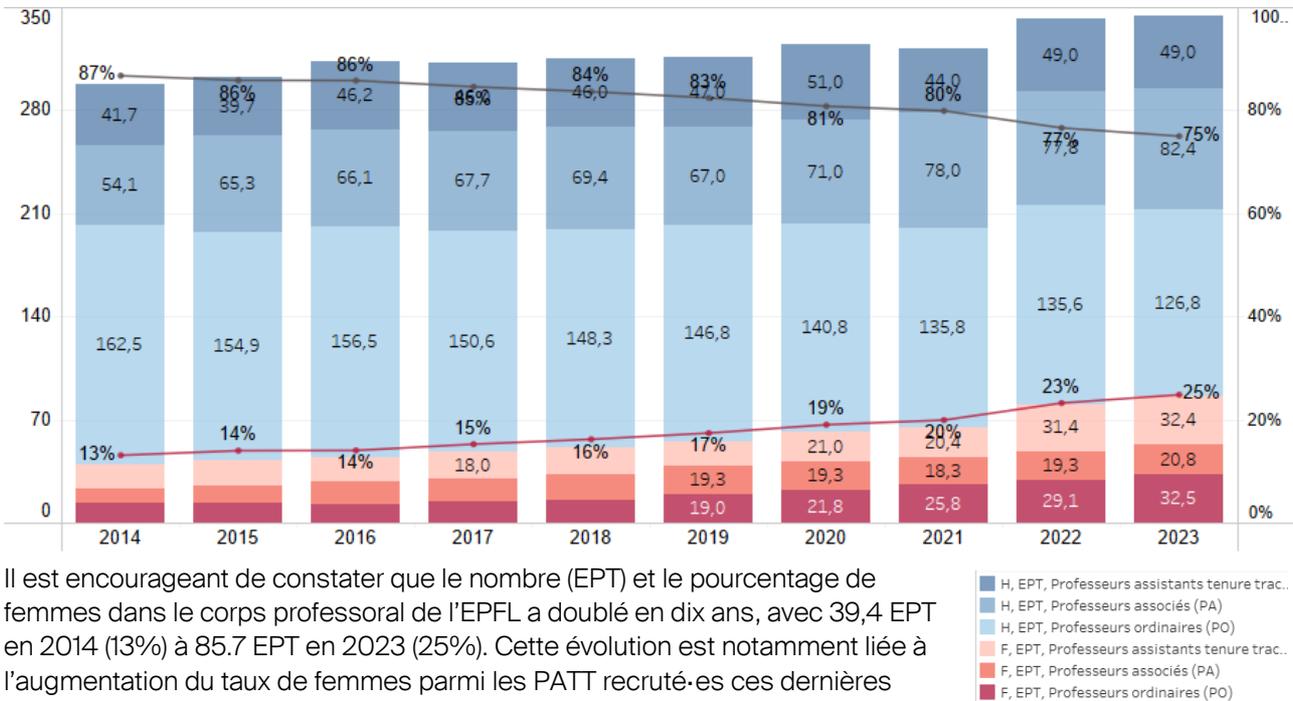
Maîtres d'Enseignement et de Recherche (MER)
EPT et %, 2014-2023

En 2014, 12% de postes MER étaient occupés par des femmes (8.6 femmes MER/ 73.8 EPT au total). En 2023, ce taux était de 8% (4 vs. 49.2 EPT de MER). Au Gender monitoring de 2021, les chiffres étaient les mêmes : 8%, ou 4 EPT femmes sur 51.2 EPT de MER.



Professeures et professeurs PATT, PA et PO

PATT, PA et PO , EPT et %, 2014-2023

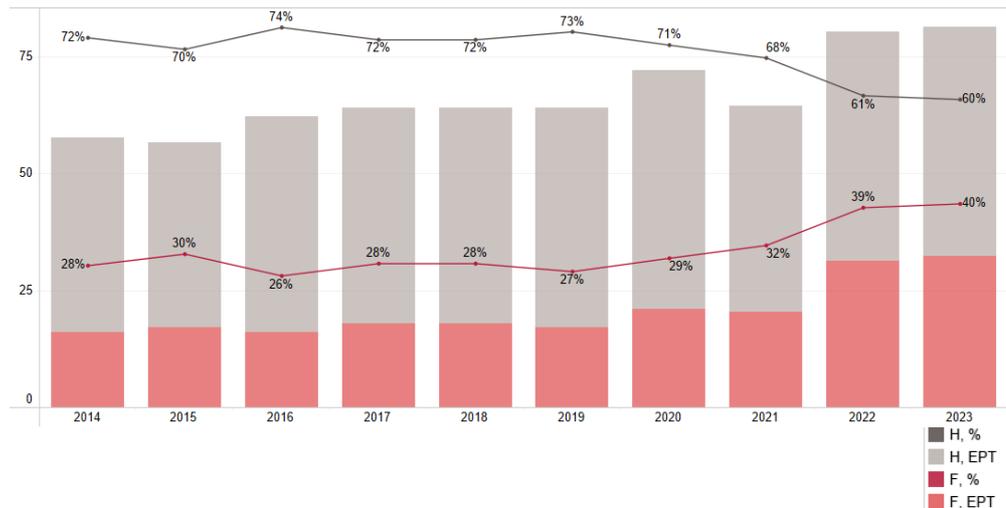


Il est encourageant de constater que le nombre (EPT) et le pourcentage de femmes dans le corps professoral de l'EPFL a doublé en dix ans, avec 39,4 EPT en 2014 (13%) à 85,7 EPT en 2023 (25%). Cette évolution est notamment liée à l'augmentation du taux de femmes parmi les PATT recruté-es ces dernières années.

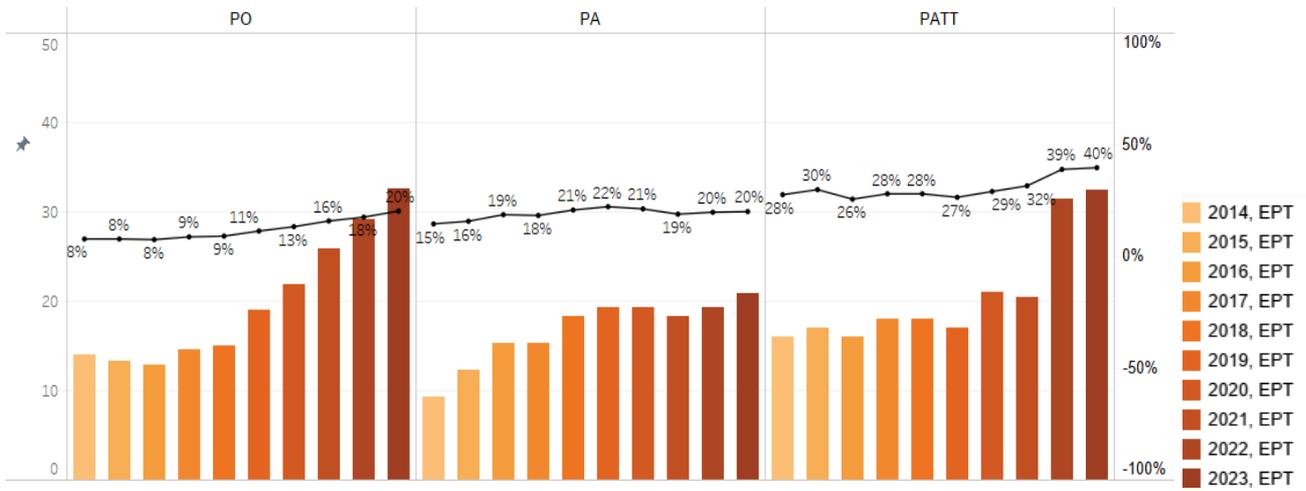
Professeur.e.s assistant.e.s avec tenure track (PATT) EPT et %, 2014-2023

Le pourcentage de femmes parmi les PATT est passé de 28% (16/57.7 EPT) en 2014 à 40% en 2023 (32.4 / 81.4 EPT).

Entre 2021 et 2023, le nombre de femmes PATT a augmenté de 60% (20% en 2021 – 32% en 2023), et celui des hommes PATT de 11% (44 en 2021 – 49 en 2023)



Professeur-e-s PATT, PA et PO
EPT et %, 2014-2023

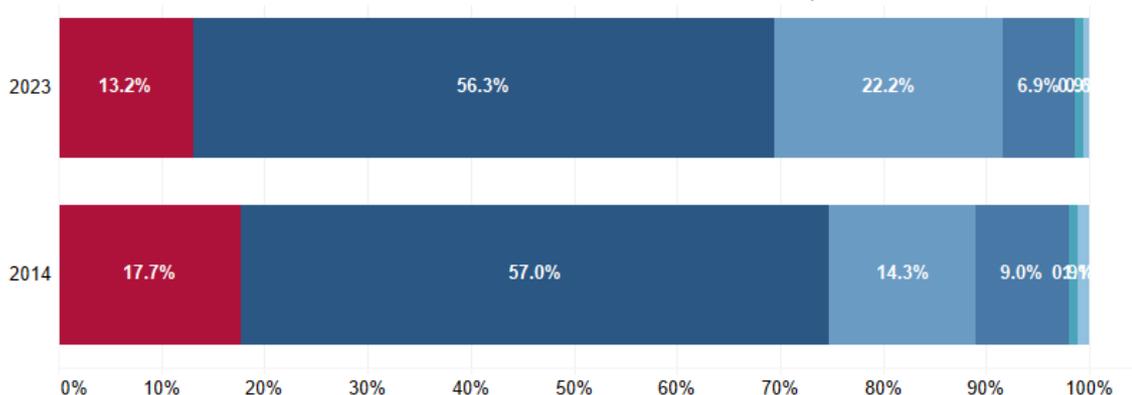


On constate que le nombre et le pourcentage de professeures ordinaires a plus que doublé en 10 ans, passant de 13.9 EPT PO (8%) en 2014 à 32.5 EPT PO (20%) en 2023.

En 2023, le nombre de professeures ordinaires est le même que le nombre de professeures PATT.

Provenance du personnel académique

Les collaboratrices et collaborateurs scientifiques



Entre 2014 et 2023, la composition des nationalités du personnel scientifique, femmes et hommes confondus, a connu une évolution, avec une augmentation du personnel avec une nationalité du continent asiatique et une diminution du taux du personnel scientifique avec une nationalité suisse et américaine (nord et sud).

En 2023, 13.2% de collaboratrices et collaborateurs scientifiques disposaient de la nationalité suisse (11.5% des femmes et 13.7% des hommes), 56.3% d'une nationalité du continent européen (59.2% des femmes et 55.2% des hommes), 22.2% d'une nationalité du continent asiatique, et 6.9% du continent américain (nord et sud). Enfin, 2% de cette population a une nationalité des continents d'Océanie ou d'Afrique.

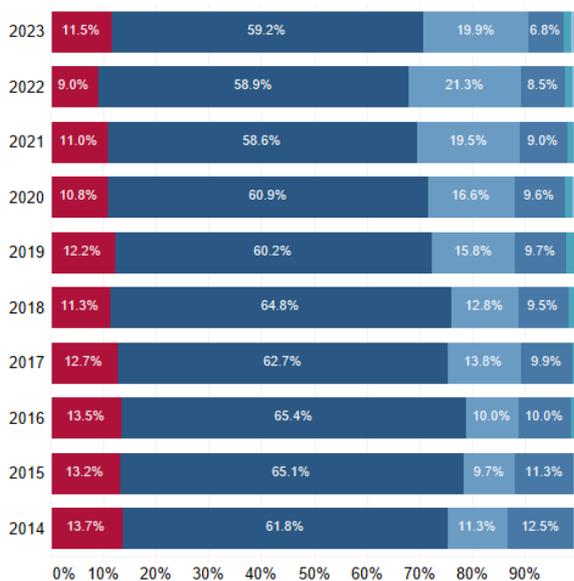


Provenances des collaboratrices et collaborateurs scientifiques, % 2014-2023

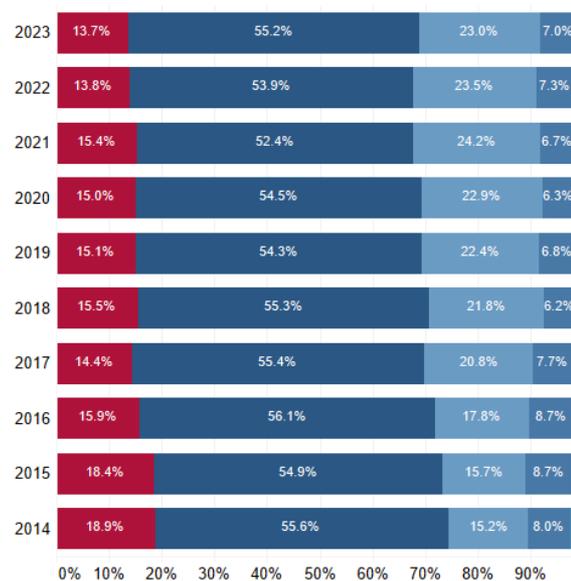
Le taux de collaboratrices ou de collaborateurs suisses ont tous les deux diminués, mais de manière plus significative chez les hommes (-5%) que pour les femmes (-2 %).

Le taux de collaboratrices et de collaborateurs scientifiques originaires d'Asie a augmenté dans les mêmes proportions pour les deux catégories, d'environ +8%.

Collaboratrices scientifiques

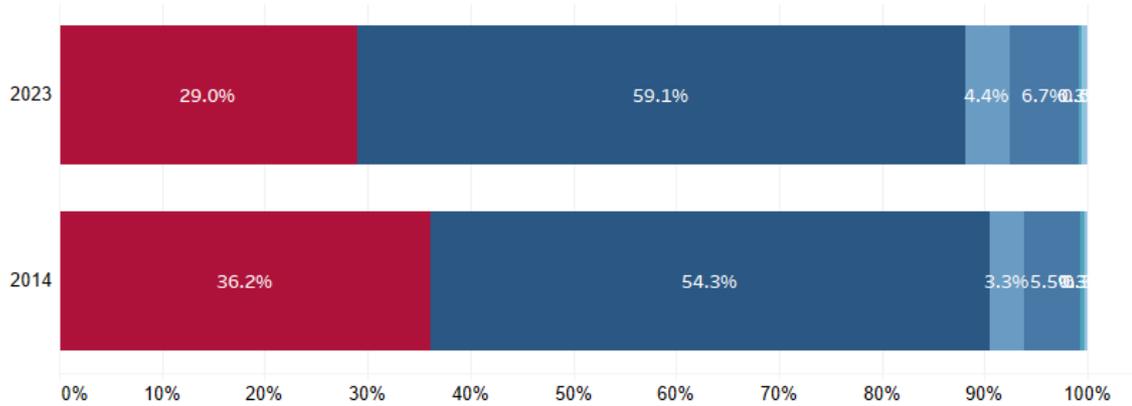


Collaborateurs scientifiques



Provenance des professeures et des professeurs

La population prise en compte dans ce graphique comprend les PO, les PA, et les PATT.



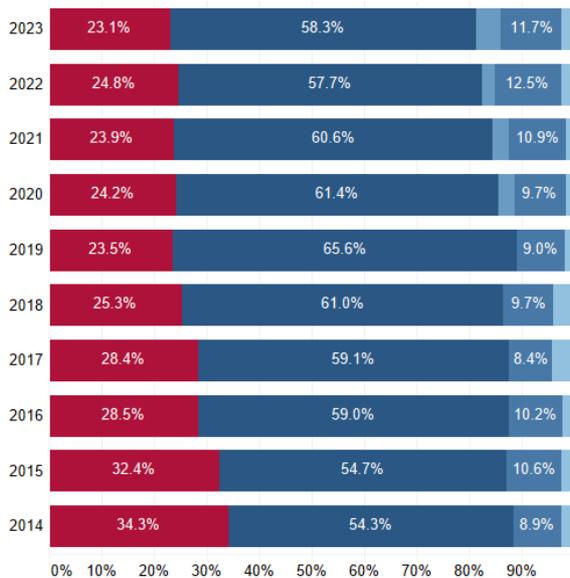
Entre 2014 et 2023, le pourcentage de membres du corps professoral avec la nationalité suisse a diminué, tandis que le taux de PO, PA et PATT avec une nationalité du continent européen a progressé.



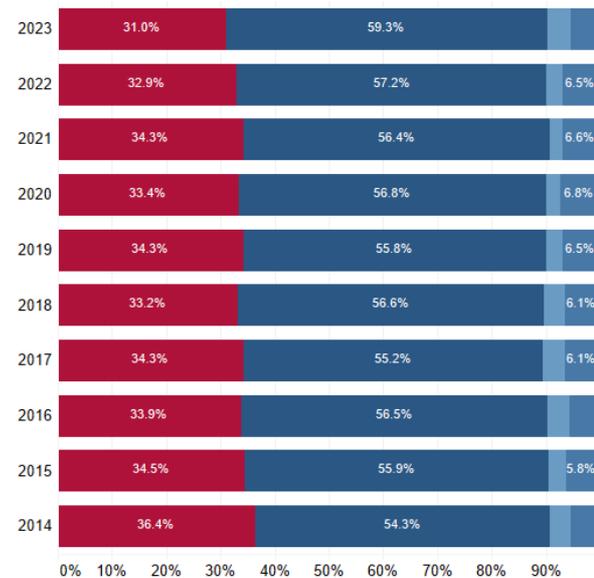
Provenances des membres du corps professoral (PO, PA, PATT), %, 2014-2023

En 2023, 29% de PO, PA et PATT avaient la nationalité Suisse dont 23.1% des femmes et 31% des hommes. Le taux de PO, PA et PATT de nationalité européenne a augmenté dans les mêmes proportions pour les deux genres, passant respectivement à de 54.3% à 58.3% pour les femmes et de 54.3% à 59.3% pour les hommes PO, PA, PATT.

Professeures

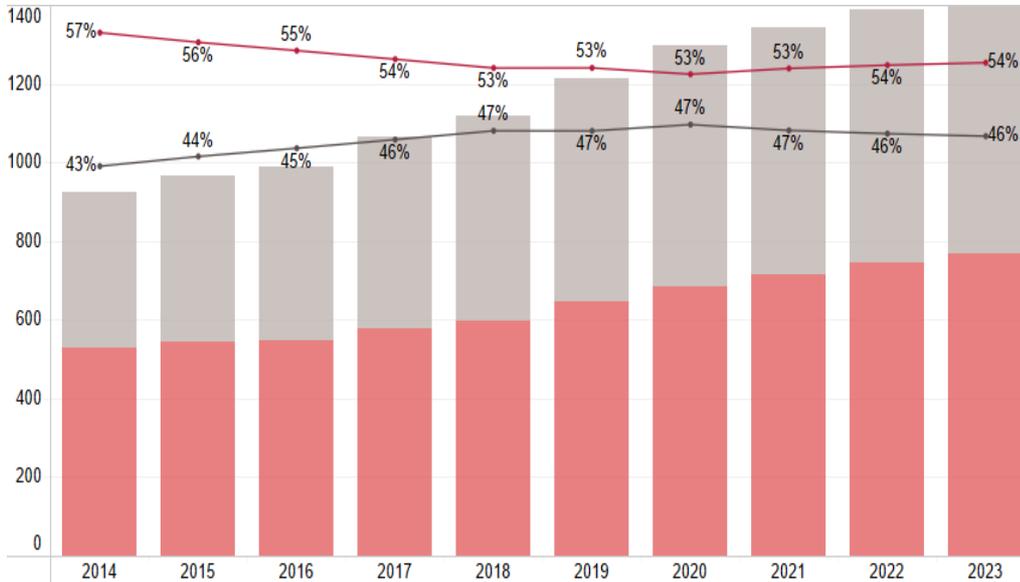


Professeurs



Personnel administratif et technique

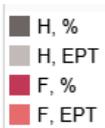
Personnel administratif EPT et %, 2014-2023



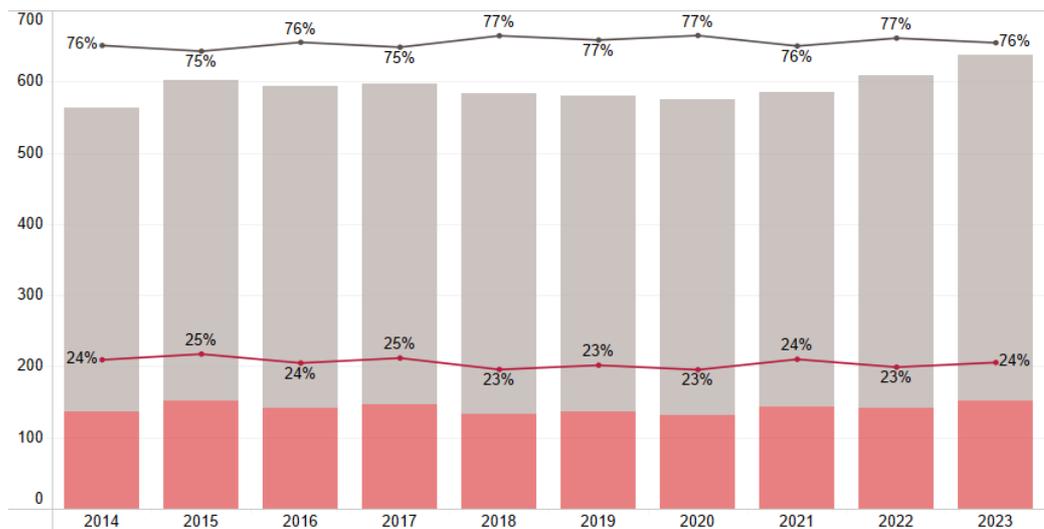
Après une diminution du taux de femmes parmi le personnel administratif entre 2014 et 2018, celui-ci se stabilise ensuite autour de 54% (769.5 / 1424.5 EPT).

La diminution du taux de femmes au début des années 2010 est liée à l'intégration de nouvelles fonctions dans le personnel

administratif.

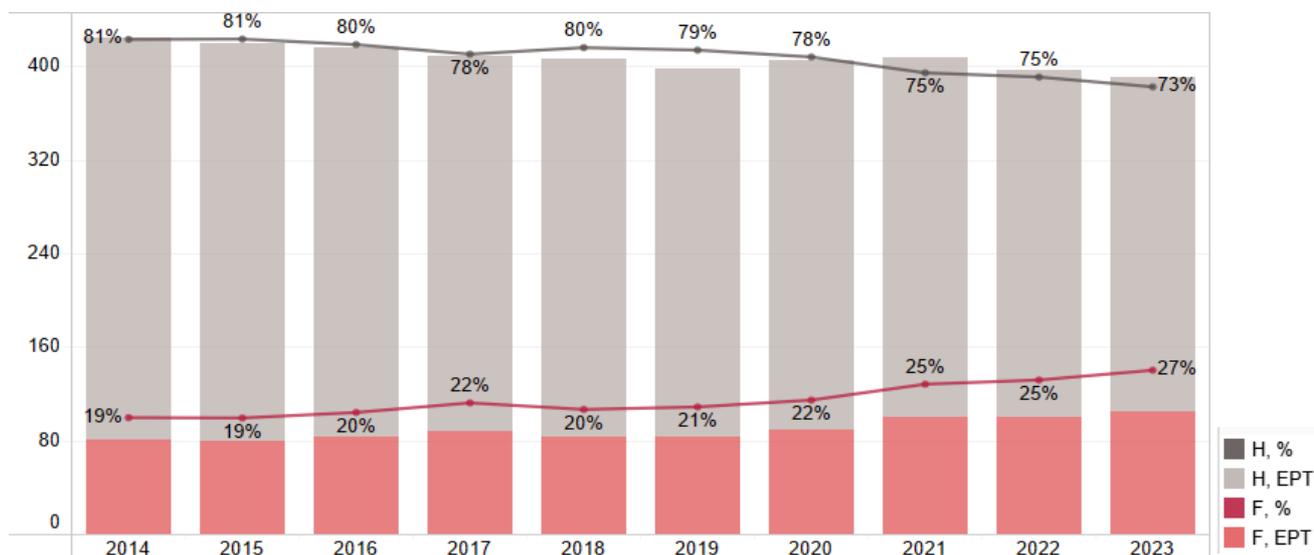


Personnel technique EPT et %, 2014-2023



Ces 10 dernières années, le pourcentage de femmes parmi le personnel technique à l'EPFL n'a pratiquement pas bougé, et se situe à 24% en 2023 (152.5 / 637.1 EPT).

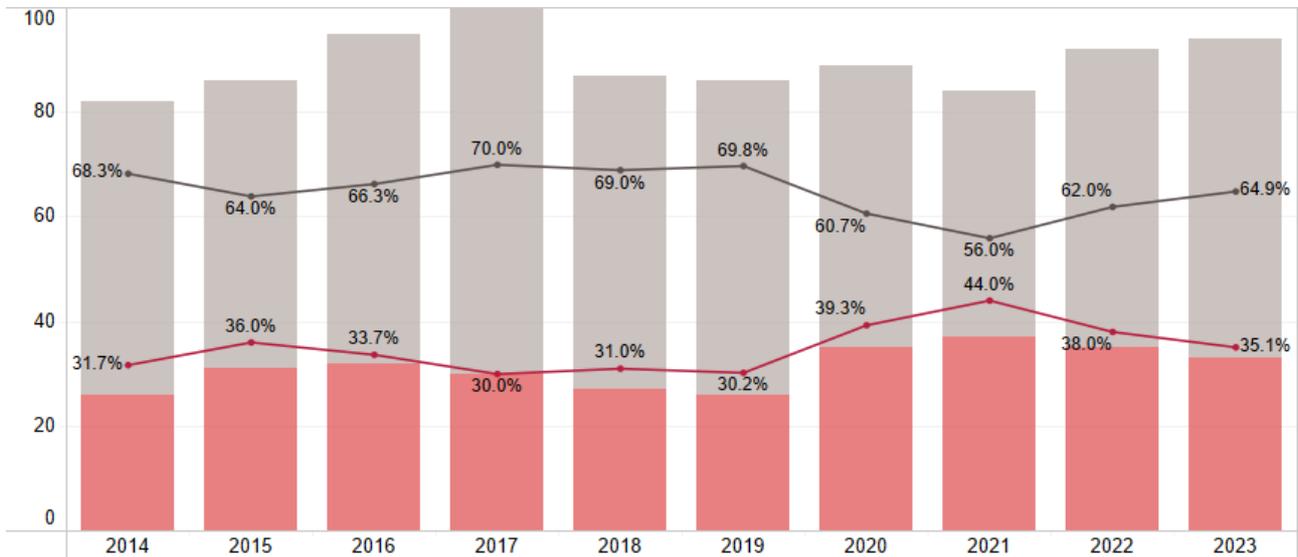
Personnel cadre
EPT et %, 2014-2023



Font partie des cadres les employées et employés de l'EPFL rémunérés selon un échelon de fonction 10 à 14. Entre 2014 et 2023, la part des femmes (hors professeures) rémunérées selon un échelon de fonction entre 10 et 14 est passé de 19% en 2014 à 27% en 2023. Depuis le dernier Gender monitoring de 2021, le pourcentage de femmes dans les fonctions de cadre a progressé de 2%. Cette population de cadres compte des collaboratrices et collaborateurs scientifique, des membres du corps administratif et technique et du personnel de direction (personnel de direction = personnel non académique rémunéré aux échelons 13-14). L'objectif de 25% de femmes dans des fonctions de cadre défini par le CEPF intègre également les professeures. Dans ce cas, nous trouvons pour 2023 un taux de 26.4%, en adéquation avec cet objectif.

Cadres selon CEPF	H	F	Total	Taux de Femmes
Cadre (10-14)	303	118	421	28.0%
Professeures	277	90	367	24.5%
TOTAL	580	208	788	26.4%

Apprenties et apprentis

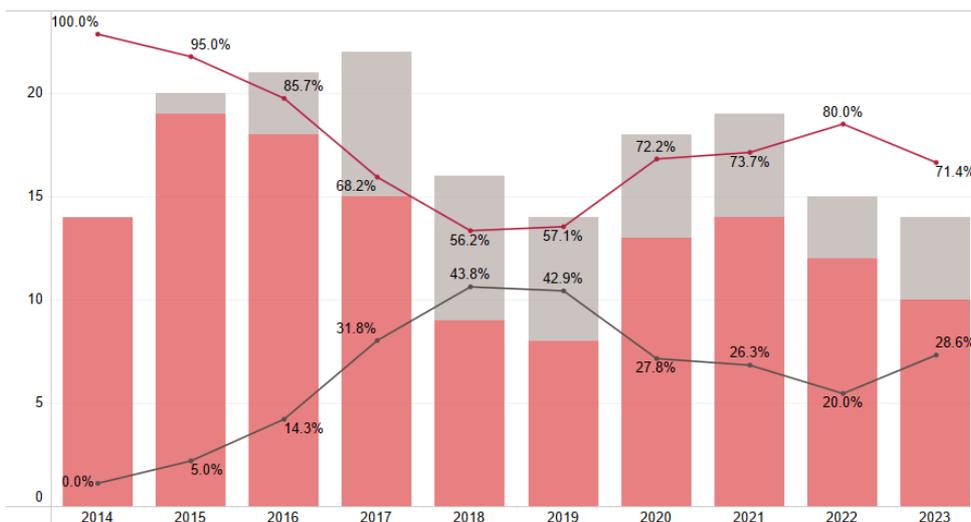


La mixité n'a globalement pas progressé, nous assistons plutôt à des variations opposées d'année en année. Le pourcentage d'apprenties, tous métiers d'apprentissage confondus, varie entre 30% (2017) et 44% (2021).

Depuis le dernier Gender Monitoring de 2021, 2 nouveaux métiers d'apprentissage sont apparus à l'EPFL, Interactive Media Designer et Logisticien·ne.

La distribution femmes-hommes selon les catégories d'apprentissage est montrée ci-dessous.

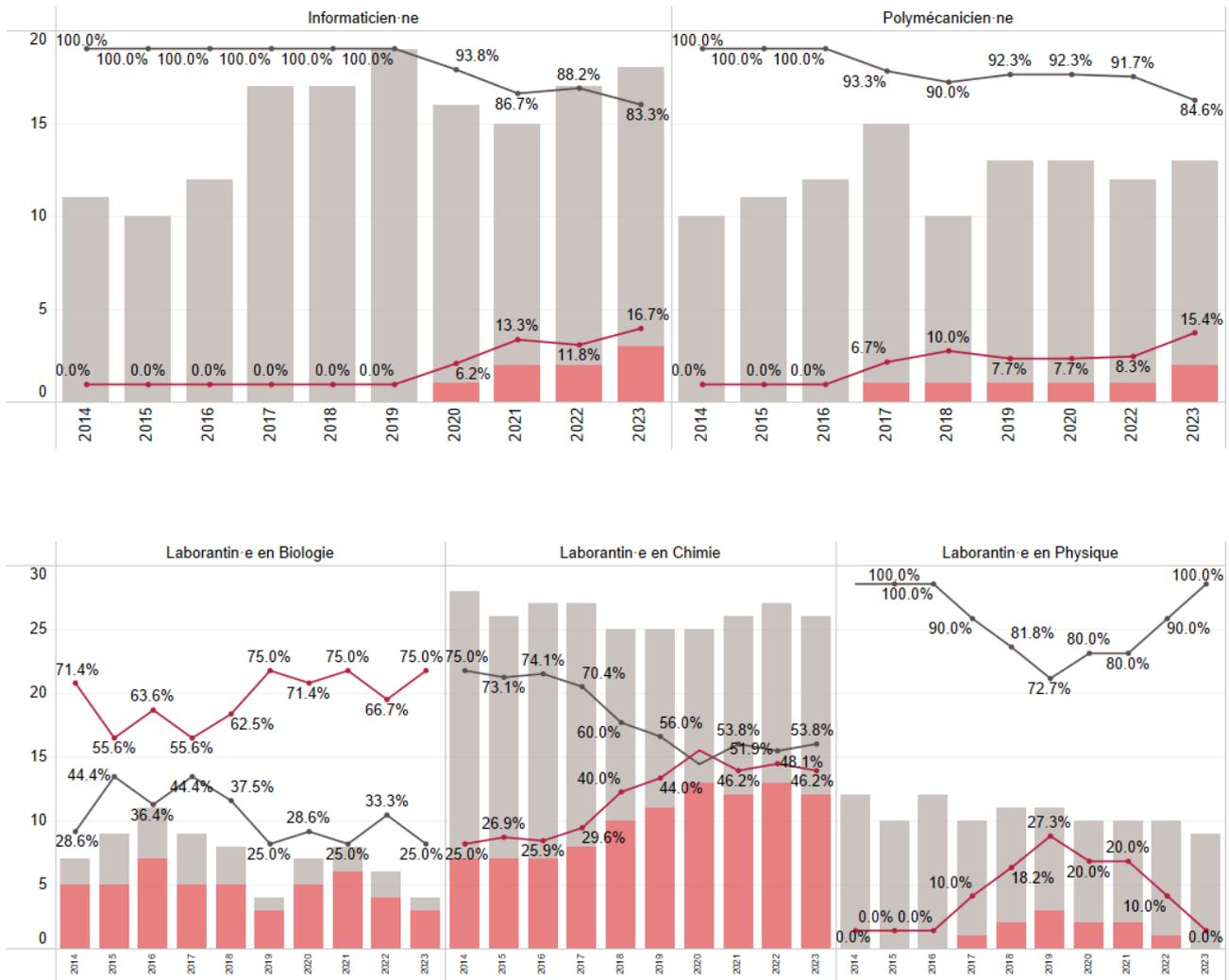
Apprenti-es et stagiaires, Métiers administratifs



La part des hommes parmi la population d'apprentis de commerce est passée de 0% (0/14) en 2014, à 28.6% (4/14) en 2023, en recul par rapport dernier Gender Monitoring de 2021. Le taux était alors de 26.3% (5/19).

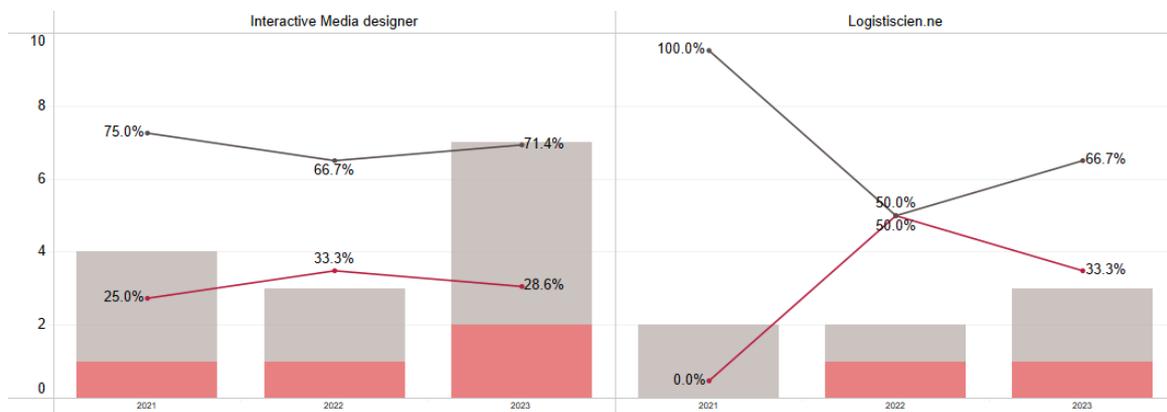
Apprenti-e-s et stagiaires, Métiers techniques

Le pourcentage d'apprenties dans les métiers techniques progressent pour passer de 0% à environ 16% au cours des cinq dernières années.



Apprenti-e-s et stagiaires, Nouveaux métiers d'apprentissage

La faible population dans les deux métiers nouvellement proposés à l'EPFL ne nous permet pas de tirer une tendance fiable.



■ H, % du total N.
■ H, N
■ F, % du total N.
■ F, N

Conclusion

Au vu des graphiques et tableaux présentés dans ce rapport, deux des trois objectifs de la Convention 2021-2024 du domaine des EPF sont atteints : celui du taux de femmes parmi les recrutements professoraux (37% EPFL / 35% objectif) et le taux de femmes parmi les échelons fonctionnels de cadres (26.5% EPFL / 25% objectif)

L'EPFL reste légèrement en deçà du troisième objectif, 33% de femmes dans le corps étudiant (Bachelor, Master et Doctorantes confondues) en 2024. Avec 31.4% de femmes parmi cette population, l'EPFL est juste en-dessous l'objectif à atteindre.

Il est aussi très encourageant de constater l'augmentation du taux de femmes professeurs (+5%) qui, cette année, atteint les 25%. Cette progression importante est principalement due aux nombres de femmes PATT engagées ces deux dernières années (+8% depuis le dernier Gender Monitoring de 2021).

Abréviations et notes techniques

Données

Hormis les données sur les apprenti-e-s et les cadres, les données sont fournies par le service des données académiques (ACAD)

La plupart des données sont accessibles en ligne sous: www.epfl.ch/about/overview/fr/statistiques-institutionnelles/

Etudiant-e-s

Les données sur les étudiant-e-s sont établies environ sept semaines après le début du semestre d'automne.

BSc - Bachelor of Science

MSc - Master of Science

Doc - Doctorantes et doctorants

Pays du diplôme - Désigne le pays du diplôme reçu (et ne correspond donc pas à la nationalité de la personne qui reçoit ce diplôme). Par exemple, une Suisseuse, habitant en Suisse, mais qui obtient un baccalauréat français, sera considérée avec un diplôme international.

Personnel

Les données sur le personnel sont établies à la fin de l'année civile, le 31 décembre.

EPT - Equivalent Plein-temps

PO - Professeures et Professeurs Ordinaires

PA - Professeures associées et Professeurs associés

PATT - Professeures assistantes et Professeurs assistants en Tenure Track.

PB FN - Professeures boursières et Professeurs boursiers du Fonds national scientifique.

PT - Professeures et Professeurs titulaires

MER - Maîtres d'enseignement et de recherche.

Collaboratrices et collaborateurs scientifiques - Personnes engagées par l'EPFL après un doctorat ou une expérience professionnelle équivalente, qui assument des missions de formation et de recherche.

Personnel technique - Employées et employés d'une unité chargée de tâches techniques.

Personnel administratif - Employées et employés d'une unité chargée de tâches administratives.

Facultés et Collèges

ENAC - Faculté de l'Environnement Naturel, Architectural et Construit

IC - Faculté Informatique et Communications

SB - Faculté des Sciences de Base

STI - Faculté des Sciences et Techniques de l'Ingénieur

SV - Faculté des Sciences de la Vie

CDM - Collège du Management de la Technologie

CDH - Collège des Humanités